

L'Arrivage d'Adstock

Vos nouvelles locales depuis 2005

POUR LA DÉMOCRATIE,
ALLONS VOTER!

J'ai écouté le débat des chefs, le Face à Face à TVA. Ce que j'en retiens principalement est un grand sentiment de FIERTÉ d'être québécois! Nous savons ce qu'est la démocratie, nous y tenons, on s'y intéresse, nous en prenons soin et ça paraît!

La qualité du débat et des personnes qui se présentent, de tous les chefs! Y'a pas de quoi être gêné! Nous avons des choix, des vrais choix, des choix de qualité! À vous de choisir!

On peut être partisans ou être indécis, être impliqués ou regarder ça à distance, mais prenez votre devoir de citoyen au sérieux. La grande majorité des citoyens du monde n'ont pas la possibilité de choisir leur dirigeant.e!

Nous, nous avons le choix! Exerçons-le!

Collaboration spéciale de *David Berthiaume*



EST-CE QU'ON VA SAUVER L'ARRIVAGE ?

POUR INFO : 418 338-1412 - RICHARD

Pour faire suite à notre demande d'aide pour sauver L'Arrivage d'Adstock après le 30 mars 2027, je veux vous dire que nous avons trouvé une rédactrice en chef, mais il manque toujours une ou deux personnes : un.e secrétaire, un.e trésorier.ère et/ou un.e administrateur.trice.

Appelez-moi! Lâchez pas, on veut sauver L'Arrivage!



NOUVELLES RÈGLES DE RÉDACTION POUR L'ARRIVAGE

RICHARD SAMSON, RÉDACTEUR EN CHEF

Prenez note que tous les articles de L'Arrivage doivent être courts et livrés dans un langage simple et clair. De ce fait, à l'avenir, L'ARRIVAGE exigera des textes avec un maximum de 300 mots.

Journalistes en herbe, mettez-vous en mode synthèse!

Merci de votre collaboration!

BONJOUR, NOUS SOMMES VICTORIA ET CHELSEY DE L'ÉCOLE DE LA SOURCE.

Pour notre rentrée scolaire, nous avons été accueillies super bien! Le personnel de l'école nous a fait découvrir notre thème de l'année: "Place aux artistes, une année qui fait: "WOW!"

Ils nous ont fait découvrir une chanson de Bleu Jeans Bleu qui nous fait sentir comme des vrais artistes ! En plus nous avons dégusté une excellente limonade avec laquelle tous les élèves ont fait un toast!

Nous avons très hâte de savoir ce que nous réserve cette merveilleuse année!



NOTRE ÉQUIPE

L'Arrivage

TÉL. : 418 422-2204
infolarrivage@gmail.com

MEMBRES

FRANCINE MARCOUX
SUZANNE PARÉ
MARTINE POULIN
LINDA ROY
CLAUDE TRÉPANIÉ
KATY BÉDARD

RÉDACTEUR EN CHEF

RICHARD SAMSON

GRAPHISME & IMPRESSION

OPHÉLIE HÉROUART
IMPRIMERIE GINGRAS

PUBLICITÉ

LINDA BOLDUC
418 334-9176

NOTES AUX LECTEURS

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER
LA LECTURE DE NOS TEXTES,
L'EMPLOI DU MASCULIN
COMPREND ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME
L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ
DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT
PAR LA POSTE : 35 \$



Culture
et Communications
Québec



SAVIEZ-VOUS QUE ?

La MRC des Appalaches est heureuse de compter sur la collaboration de la SADC de l'Amiante, dont la contribution de 25 000 \$ a permis d'organiser une vingtaine de visites sur différents sites miniers de la région au cours de l'été 2026. Portées par la MRC des Appalaches et réalisées dans le cadre de la démarche DuGrisAuVert, les **VIRÉES MINIÈRES** ont permis de faire découvrir concrètement le potentiel minier du territoire, son patrimoine et les projets qui contribuent à façonner son avenir.

La MRC des Appalaches a annoncé l'octroi de 125 000 \$ en soutien financier à cinq projets structurants dans le cadre du **FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)**. Sélectionnés à la suite de l'appel à projets lancé en mai 2026, ces projets contribueront à bonifier l'offre de plein air, à mettre en valeur le patrimoine et à rendre les espaces récréatifs du territoire encore plus attrayants et accessibles. **Adstock a reçu 25 000 \$** provenant de la Signature innovation, un montant qui permettra d'aménager et de bonifier une piste multifonctionnelle reliant le secteur du parc national de Frontenac au lac à la Truite. Le projet est évalué à 460 889 \$.

La SDÉ région de Thetford est là pour accompagner les entreprises de la MRC des Appalaches qui doivent faire face aux **TARIFS DOUANIERS AMÉRICAINS**. Grâce au Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises – Tarifs douaniers (PAUPME) du Gouvernement du Québec, une aide financière sous forme de prêt est disponible pour soutenir les entreprises qui sont touchées par les nouvelles mesures liées aux tarifs douaniers américains. La SDÉ région de Thetford est là pour accompagner les entreprises admissibles dans leurs démarches et leur permettre d'avoir accès à cette aide financière. Le programme s'adresse notamment aux entreprises qui ont une activité de production ou de services et dont le chiffre d'affaires se situe entre 200 000 \$ et 2 M\$.

La SDÉ région de Thetford est là pour accompagner les entreprises admissibles dans leurs démarches et leur permettre d'avoir accès à cette aide financière. Le programme s'adresse notamment aux entreprises qui ont une activité de production ou de services et dont le chiffre d'affaires se situe entre 200 000 \$ et 2 M\$.

INFO : Vicky Lachance
418 338-2188, poste 228
commissaire@regiondethetford.com.

La **BORNE APPALACHES** est un outil de référence qui répertorie les ressources communautaires de la MRC des Appalaches. Elle permet à la population de repérer facilement les organismes communautaires du territoire ainsi que les services qu'ils offrent.

Que ce soit pour de l'aide pour soi-même ou un proche, de l'accompagnement, des besoins de base : en santé, en apprentissage; tout est répertorié selon le sexe, l'âge, le genre d'accompagnement que l'on cherche. D'accès facile et convivial, la Borne est mise à jour régulièrement.

Vous cherchez une ressource communautaire?

Consultez **La Borne Appalaches** :
<https://borneappalaches.ca/>



GESTION IMMOBILIÈRE ADSTOCK

IMMEUBLES À REVENUS
CHALET À LOUER
9, rue de la Plage Est
Adstock, Qc G0N 1S0
gia1@live.ca

www.gestionimmobiliereadstock.com
418 422-5502

DANIEL BISSON

COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

ROYAL LEPAGE
BLANC & NOIR

C: 418 334-4774
B: 418 338-4220

daniel.bisson@royallepage.ca
royallepageblancetnoir.ca



Dans le cadre du 25^e anniversaire de la Municipalité d'Adstock, les citoyens des différents secteurs ont été invités à se retrouver avec la toute première Fête des quartiers et à participer au Tournoi de golf et au 6 à 8 au Mont Adstock. Nous remercions chaleureusement les bénévoles et les partenaires qui ont contribué au succès de ces festivités.

Ce rassemblement a également été l'occasion de réunir d'anciens élus et employés qui ont contribué à l'histoire d'Adstock depuis 2001. Ce 25^e anniversaire nous rappelle que nous sommes les héritiers d'une décision importante, portée par des gens qui ont choisi de regarder vers l'avenir et d'unir leurs forces. Aujourd'hui, nous pouvons être fiers du chemin parcouru et de tout ce qui a été bâti depuis le regroupement. À notre tour de poursuivre ce travail et de construire l'Adstock de demain pour les générations qui suivront.

L'automne étant maintenant bien installé, notre équipe des travaux publics finalise les derniers chantiers et prépare déjà la saison hivernale. Nous mettons aussi la touche finale au Gala Distinction et Reconnaissance, qui soulignera l'engagement de nos bénévoles, citoyens, organismes et entreprises. Je vous donne rendez-vous le 22 octobre pour célébrer avec nous!

Enfin, les élections provinciales approchent. Au cours des dernières semaines, nous avons eu l'occasion de rencontrer et d'échanger avec quatre candidats au sujet des principaux enjeux et défis qui touchent notre municipalité. Dans cette édition, vous pourrez prendre connaissance de leurs réponses aux cinq questions que nous leur avons soumises afin de mieux connaître leurs positions sur des dossiers d'intérêt pour Adstock. Nous invitons les citoyens à exercer leur droit de vote lors du scrutin du 5 octobre prochain.

Pascal Binet, votre maire



Élections provinciales 2026



Votez le 5 octobre
de 9 h 30 à 20 h

Où et quand voter?



Consultez la carte de rappel jaune reçue par la poste ou rendez-vous au electionsquebec.qc.ca/ou-quand-voter.

electionsquebec.qc.ca | 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)

Pour voter

- Vous devez être inscrite ou inscrit sur la liste électorale et votre adresse doit être à jour. Vérifiez au electionsquebec.qc.ca/verifier.
- Vous devez apporter une pièce d'identité (permis de conduire, carte d'assurance maladie, passeport canadien, etc.).

Nouvelle carte électorale : votre circonscription a peut-être changé.

Vérifiez au electionsquebec.qc.ca/trouvercirconscription.



Amenez vos enfants voter avec vous!

Initiez vos enfants à la démocratie grâce aux petits bureaux de vote.



Tous les lieux de vote par anticipation sont accessibles; le 5 octobre, la majorité le sont aussi. Consultez les critères d'accessibilité de chaque lieu au electionsquebec.qc.ca/ou-quand-voter.

Si votre lieu de vote ne répond pas à vos besoins, demandez l'autorisation de voter ailleurs à votre directrice ou directeur du scrutin.

Le 5 octobre, on exerce notre droit de vote

élections Québec

3 BALANCES DISPONIBLES



NOUVEAU SERVICE DE CONTENEURS ET BACS



1161, route de l'Église, Adstock QC G0N 1S0
418 335-1530

Anciennement Villa rustique

MERCI!
COMITÉ SPORTIF ADSTOCK

Les 28 et 29 août derniers avait lieu le **Tournoi de baseball des rues d'Adstock**, une activité rassembleuse permettant d'amasser des fonds pour soutenir les sports et les jeunes de notre communauté.

Cette année, nous avons eu le plaisir de recevoir notre maire, Pascal Binet, pour relever le défi de notre nouvelle attraction, le Défi Splash, commandité par VF Habitations. Les participants étaient invités à tenter de mouiller notre maire, au profit du futur terrain de baseball.

Grâce à l'enthousiasme de la population, **500 \$** ont été amassés. À notre grande surprise, Pascal Binet a gé-



néreusement décidé de doubler personnellement cette somme, portant le montant à **1 000 \$** pour le futur terrain.

Nous tenons à le remercier sincèrement pour sa participation active et son enthousiasme. Nous avons été impressionnés de le voir embarquer pleinement dans le jeu et se prêter au défi avec autant de simplicité. Sa participation témoigne de sa belle ouverture envers la communauté et de sa volonté de soutenir concrètement les initiatives pour nos jeunes.

Félicitations à la **rue Notre-Dame Sud**, grande gagnante du Tournoi des rues 2026! Bravo à toutes les équipes participantes pour leur énergie et leur esprit rassembleur.

Merci à tous pour votre participation et votre soutien. À l'an prochain!



Le Service des loisirs et de la culture vous informe que la patinoire Bercomac sera disponible à partir du mardi 13 octobre. Bien sûr, dès le 13 octobre, il sera possible de profiter du hockey libre et du patinage libre. Si vous avez idée de réserver la glace pour une ligue sportive, des entraînements ou tout autre, nous vous invitons à contacter Érick aux coordonnées ci-dessous.

Information et réservation : Érick Lampron, 418 422-2135, poste 236, loisirs@adstock.ca



ÉRICK LAMPRON
Technicien en loisirs et à l'événementiel
Courriel: loisirs@adstock.ca
418 422-2135 poste 236



COURS DE KARATÉ : PLACES TOUJOURS DISPONIBLES

Envie de bouger, de vous mettre en forme et de découvrir les arts martiaux? Depuis le 10 septembre, le cours de Karaté Shaolin Kempo vous invite à développer vos habiletés dans une ambiance dynamique, bienveillante et inclusive. Ouvert à tous les âges et à tous les niveaux, le cours est axé sur l'autodéfense et la mise en forme. Les duos parent-enfant sont également les bienvenus : une belle occasion de pratiquer une activité physique en famille ou entre amis.

La pratique du Shaolin Kempo permet de travailler le cardio, la force musculaire, la souplesse et l'équilibre, tout en découvrant les techniques et les valeurs d'un art martial traditionnel.

Les places sont ouvertes à tous! Inscrivez-vous dès maintenant et venez découvrir le Karaté Shaolin Kempo à Adstock. Le coût est de : 10 \$/du cours

Information et inscription : 418 755-0235

Facebook : Karaté Shaolin Kempo Adstock Sensei Marie

Les candidats répondent aux questions et enjeux spécifiques à notre réalité

- Pascal Binet.

J'ai soumis cinq questions aux candidats de l'élection provinciale afin de connaître leur position sur différents enjeux qui touchent notre communauté.

Par souci d'équité, chaque réponse publiée dans L'Arrivage est limitée à 150 mots, comme demandé aux candidats. Lorsque les réponses reçues dépassent cette limite, elles ont été abrégées pour la version papier.

Les réponses intégrales sont disponibles sur le site Internet de la Municipalité, à la section « Mairie ».



RENAUD LABRECQUE, PARTI CONSERVATEUR DU QUÉBEC

Intervenant de formation à ma sortie universitaire, j'ai ensuite évolué dans le football professionnel aux États-Unis et fait quelques essais dans la LCF. Aujourd'hui directeur municipal agréé et entraîneur au Cégep de Thetford, mon parcours m'amène à privilégier une gestion pragmatique de l'État : mieux administrer les fonds publics, réduire la bureaucratie et faire mieux avec ce que nous avons déjà plutôt que d'en demander toujours plus aux contribuables. Nos façons de faire doivent changer.

JONATHAN MOREAU, PARTI QUÉBÉCOIS

Maire de Saint-Apollinaire depuis 2021 et vice-président de la Fondation du Cégep de Thetford et de Lotbinière, M. Moreau possède une connaissance approfondie des enjeux de Lotbinière-Frontenac. Jonathan est un homme de terrain, profondément attaché à sa région. Face à une bureaucratisation accrue de l'État, il prône une décentralisation gouvernementale majeure pour restaurer l'autonomie régionale. La motivation de son engagement est d'être au service des citoyens et du Québec!

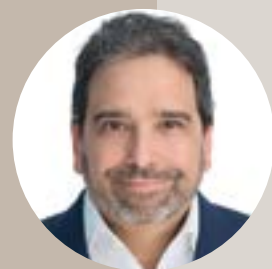


LUDOVIC BEAUREGARD, PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Je travaille en développement économique depuis plusieurs années. J'ai une formation en gestion avec une spécialisation en droit. Dans mon parcours, j'ai notamment été commissaire en économie circulaire, responsable de la grande démarche DuGrisAuVert, ainsi qu'attaché politique. Mais à la base, ce qui me motive comme humain depuis toujours, c'est d'aider les gens et de créer. C'est probablement pour ça que j'aime autant l'art que le développement économique : les deux permettent d'imaginer, de bâtir et de transformer les choses.

ROCH GAMACHE, COALITION AVENIR QUÉBEC

Gestionnaire de haut niveau et expert en affaires industrielles et gouvernementales, Roch Gamache est profondément enraciné dans Lotbinière-Frontenac. Reconnu pour son leadership et son sens opérationnel, il possède une solide expérience dans les secteurs public, privé et communautaire. Impliqué dans les affaires publiques depuis plus de 35 ans, il a aussi dirigé pendant près d'une décennie des missions commerciales à l'international. De 2018 à avril dernier, il a été directeur de cabinet dans divers ministères, [...]



En raison de ses diverses particularités (soit un regroupement de trois municipalités, différentes communautés et plusieurs milieux de vie à dynamiser – villageois, rural, riverains, nombreuses infrastructures à supporter – vaste réseau routier, plusieurs aqueducs, égouts, parcs, bâtiments), est-ce que vous considérez que le statut d'Adstock se compare à la plupart des municipalités de votre comté? Pendant votre mandat, que comptez-vous faire pour soutenir la Municipalité à faire progresser ses diverses particularités?



RENAUD LABRECQUE, PARTI CONSERVATEUR DU QUÉBEC

Oui, Adstock a une réalité bien particulière, trois anciennes municipalités regroupées, plusieurs milieux de vie, un immense réseau routier et des réseaux d'aqueduc autonomes dans chacun des secteurs. Gérer un tel territoire amène des défis uniques, bien différents de ceux d'une municipalité plus conventionnelle. Comme directeur municipal, je reconnais rapidement vos défis. Les programmes gouvernementaux peuvent sembler excellents sur papier, mais être complètement déconnectés du terrain lorsqu'on doit les appliquer. Mon rôle de député sera concret : connaître vos dossiers, exposer vos problématiques de façon factuelle et professionnelle et prendre cette pression politique sur mes épaules plutôt que de la laisser aux équipes municipales. Je veux être votre courroie de transmission avec Québec et défendre les besoins d'Adstock et de Lotbinière-Frontenac avant les lignes de parti. Il faut simplifier les programmes et retirer les réglementations qui grugent inutilement les finances de nos municipalités et freinent leur développement.



JONATHAN MOREAU, PARTI QUÉBÉCOIS

Adstock présente un statut d'exception. Elle s'étend sur un vaste territoire de plus de 300 km² comprenant quatre périmètres urbains distincts (Sacré-Cœur-de-Marie, Saint-Méthode, Saint-Daniel et Broughton Station), ce qui entraîne des coûts d'infrastructures élevés. Pour soutenir ces particularités, le Parti Québécois s'engage à faire des régions une priorité absolue. Ses engagements officiels prévoient notamment de réduire les coûts de construction des infrastructures publiques par un allègement de la reddition de comptes, facilitant la gestion des aqueducs et routes. De plus, le parti mise sur une véritable décentralisation des décisions vers les instances locales et sur le soutien à l'innovation économique propre aux milieux régionaux (agriculture, foresterie, PME). Je m'assurerai que cet engagement se concrétise le plus rapidement possible.



LUDOVIC BEAUREGARD, PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Oui. Adstock a une réalité particulière qui doit être reconnue. Son vaste territoire, ses différents noyaux villageois, ses secteurs riverains, son important réseau routier ainsi que ses nombreux réseaux d'aqueduc et d'égout représentent des responsabilités considérables pour sa population. Notre parti veut justement revoir les quelque 200 programmes d'infrastructures municipales et augmenter la part du Plan québécois des infrastructures consacrée aux municipalités. Les programmes doivent mieux tenir compte des réalités territoriales plutôt que d'appliquer une approche mur à mur. Je veux aussi poursuivre mon travail pour adapter la réglementation entourant les remblais amiantés afin de protéger la santé et l'environnement sans imposer des coûts démesurés à nos municipalités. Comme député, je serai un facilitateur pour les projets d'Adstock, notamment en infrastructures, logement, protection des lacs et développement économique. Québec doit reconnaître ses particularités et devenir un véritable partenaire de son développement.



ROCH GAMACHE, COALITION AVENIR QUÉBEC

Adstock, ainsi que d'autres municipalités voisines de la MRC des Appalaches, présente des particularités uniques et un historique marqué par les effets problématiques de l'amiante. L'engagement du député est d'accorder un statut particulier à la MRC, ce qui est pleinement justifié pour contrer ces impacts durables. Dans un contexte de fragilité économique, une connaissance fine des rouages gouvernementaux devient une valeur ajoutée incontournable pour naviguer dans l'offre publique. Toutefois, pour soutenir concrètement la municipalité aux multiples milieux de vie et réseaux à entretenir, il faut une vision inclusive favorisant un dynamisme fort. Une influence collective et inclusive pour Adstock dans un cadre de MRC sera définitivement plus efficace et donnera, tant au député qu'à la région, le poids incontournable nécessaire. Cet accompagnement stratégique permettra d'aider les acteurs locaux à transformer les programmes en leviers réels pour financer leurs infrastructures et dynamiser leurs communautés rurales et riveraines. Nous sommes en 2026 [...]

La Municipalité investit beaucoup d'argent et d'efforts pour consolider ses services de proximité (dépanneur, épicerie, station à essence, restaurant, CLSC, commerces), valoriser son parc industriel et son pôle agroalimentaire et susciter une offre de logements, d'activités et d'infrastructures de loisirs (terrain de balle et jeux d'eau) afin d'être plus attractif pour les jeunes, les familles et les aînés. De quelle manière vous aiderez les acteurs locaux et municipaux d'Adstock à atteindre ces cibles?



RENAUD LABRECQUE, PARTI CONSERVATEUR DU QUÉBEC

Mon expérience dans le monde municipal m'a permis de constater à quel point de bons projets peuvent être ralentis inutilement. Une municipalité peut avoir le financement, la volonté et être prête à agir, mais attendre des mois, parfois des années, en raison des programmes, des autorisations et de la réglementation. Comme député, je veux évidemment défendre les dossiers d'Adstock à Québec, mais je veux surtout contribuer à enlever les obstacles qui les ralentissent.

Je propose notamment une règle simple : lorsque le gouvernement ne rend pas sa décision dans un délai prescrit, l'autorisation devrait être réputée accordée. Que ce soit pour le logement, le parc industriel, le pôle agroalimentaire, les loisirs ou les services de proximité, Adstock est mieux placée que Québec pour connaître ses priorités. Le rôle du gouvernement devrait être de permettre aux municipalités d'avancer, pas de les ralentir lorsqu'elles sont prêtes à agir.



JONATHAN MOREAU, PARTI QUÉBÉCOIS

Le Parti Québécois vise à consolider les milieux ruraux et à retenir les familles en favorisant la décentralisation des pouvoirs économiques. Le parti confiera les leviers de développement aux instances locales pour revitaliser les commerces de proximité et soutenir l'agroalimentaire. La baisse d'impôt de près de 20 % pour les petites entreprises et commerces de proximité donnera un souffle financier immédiat aux entreprises locales. Afin de faciliter les projets d'habitation et de loisirs, le Parti Québécois préconise l'allègement des démarches liées aux programmes de la Société d'habitation du Québec. Pour favoriser l'accès au logement, il propose d'assurer des taux d'intérêt réduits, de doubler le crédit d'impôt et le remboursement de la TVQ pour les premiers acheteurs et d'accélérer la construction de logements.



LUDOVIC BEAUREGARD, PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Les communautés locales sont au cœur de la vitalité de nos régions. Les municipalités, les organismes, les gens d'affaires et les acteurs du milieu sont les mieux placés pour connaître les besoins de leur communauté et mettre en place des initiatives adaptées à leur réalité. Un gouvernement libéral entendra faire davantage confiance aux acteurs locaux et leur donner les moyens de contribuer au dynamisme de leur milieu. Nous faciliterons la mise en œuvre d'initiatives visant notamment à attirer de nouvelles familles, favoriser l'établissement et le maintien de commerces de proximité et soutenir les projets qui renforcent la qualité de vie et l'attractivité des communautés. Nous travaillerons également à simplifier l'accès aux mesures gouvernementales et à réduire le fardeau administratif qui peut freiner les initiatives locales. L'objectif est de créer un environnement plus favorable à l'action locale, en misant sur la collaboration, la souplesse et l'autonomie des communautés.



ROCH GAMACHE, COALITION AVENIR QUÉBEC

Depuis 2018, nous avons profondément renouvelé le partenariat avec les municipalités en leur donnant davantage de moyens, de pouvoirs et de prévisibilité. Nous avons fait passer la relation avec les municipalités d'une logique de programmes ponctuels à un véritable partenariat financier durable. Le partage de la croissance d'un point de TVQ constitue un changement majeur dans le financement municipal. Il procurera 686 M\$ aux municipalités en 2026 et devrait atteindre près de 1,1 G\$ en 2030. Les transferts gouvernementaux aux organismes municipaux ont doublé entre 2018 et 2025 pour atteindre 7,4 G\$. Nous avons donné aux municipalités des leviers concrets pour agir selon leurs réalités locales en matière de fiscalité, d'habitation, de développement, d'infrastructures et de transport collectif. Les décisions se prennent près du terrain : 1 G\$ du Fonds régions et ruralité a été délégué directement aux MRC entre 2020 et 2024, et près de 300 M\$ ont soutenu [...]



RENAUD LABRECQUE, PARTI CONSERVATEUR DU QUÉBEC

Adstock a quelque chose que plusieurs municipalités aimeraient avoir, des lacs, des montagnes et des attraits qui attirent des gens de partout dans la région. Il faut en prendre soin, mais aussi continuer de les développer. Pour le mont Adstock, la modernisation de la remontée mécanique est un projet concret, même chose pour l'amélioration de l'accès au mont Grand Morne. Pour nos plans d'eau, il faut donner à la municipalité les moyens d'intervenir là où les besoins sont réels et soutenir les projets qui améliorent concrètement leur qualité. Pour moi, il n'y a aucune contradiction entre protéger notre environnement et développer notre territoire. Protéger l'environnement ne doit pas vouloir dire mettre un frein à tout développement potentiel. Il faut protéger ce qui doit l'être, tout en permettant à Adstock de continuer à grandir et à profiter pleinement de ses attraits.



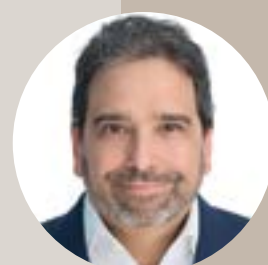
JONATHAN MOREAU, PARTI QUÉBÉCOIS

Les attraits naturels et les six lacs d'Adstock exercent une pression environnementale importante que la municipalité assume en grande partie. Le Parti Québécois priorise la protection de l'environnement en bonifiant le financement direct pour la préservation de la qualité de l'eau et la gestion par bassins versants. Il instaurera une politique nationale d'accès aux berges et aux milieux naturels. De plus, le Parti Québécois s'engage aussi à augmenter la part du Plan québécois des infrastructures allouée aux municipalités pour moderniser les attraits régionaux.



LUDOVIC BEAUREGARD, PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Adstock possède des attraits qui dépassent largement l'échelle municipale. Le mont Adstock, le Grand Morne, le parc national de Frontenac et les lacs génèrent des retombées pour toute notre région. Comme député, je veux travailler à protéger nos plans d'eau en appuyant les associations riveraines et les organismes du milieu afin qu'ils disposent des ressources nécessaires pour assurer le suivi de leur santé et réaliser des interventions concrètes. Adstock a déjà une vision claire de son développement récréotouristique. Mon rôle ne sera pas de décider à sa place, mais de l'aider à obtenir les leviers nécessaires pour réaliser cette vision.



ROCH GAMACHE, COALITION AVENIR QUÉBEC

Parce que les infrastructures d'Adstock possèdent un attrait non seulement municipal, mais aussi régional, un travail de concertation et de coopération intermunicipale devrait être une voie à développer encore davantage. Cela permettrait, tout en tenant compte des contextes budgétaires qui touchent tant les municipalités que les gouvernements, de cibler les choix les plus porteurs. Voici les pistes d'initiatives à prioriser :

- Premièrement, il faut instaurer une gouvernance partagée pour protéger la qualité des nombreux plans d'eau, un capital naturel dont le rayonnement profite à toute la région.
- Deuxièmement, la mise à jour des grands attraits récréotouristiques, tels que la remontée mécanique au mont Adstock et l'accès au mont Grand Morne, doit faire l'objet d'un effort financier et logistique concerté pour soutenir leurs retombées extra-communautaires.
- Enfin, la mutualisation des équipements, des expertises et de l'entretien des sentiers permettra d'éviter les doublons, optimisant ainsi chaque investissement public disponible.

Quelle est votre opinion face aux fusions municipales et au rôle des MRC par rapport à l'autonomie des municipalités?



RENAUD LABRECQUE, PARTI CONSERVATEUR DU QUÉBEC
Pour moi, tout commence par une discussion transparente avec les citoyens. Une fusion municipale peut avoir du sens dans certaines situations, même financièrement, mais ce n'est pas au gouvernement provincial de l'imposer. La décision finale doit appartenir aux municipalités. Lorsque je parle de redonner du pouvoir aux régions, je ne parle pas de les centraliser dans une MRC. Les MRC ont un rôle important à jouer en matière de concertation et de coordination pour les enjeux qui dépassent les frontières municipales. Mais elles ne doivent pas remplacer les municipalités ni s'immiscer dans leur gestion locale. Redonner du pouvoir aux régions, ça commence d'abord par redonner davantage d'autonomie à chacune de nos municipalités. Ce sont les élus et les citoyens qui vivent au quotidien avec les conséquences de leurs décisions. Ce sont donc eux qui doivent conserver la capacité de décider de l'avenir de leur communauté.



JONATHAN MOREAU, PARTI QUÉBÉCOIS
Le Parti Québécois reconnaît la municipalité comme le gouvernement de proximité par excellence. La MRC ne doit pas agir comme une structure de tutelle administrative, mais plutôt comme un outil de concertation volontaire. En respectant le principe de subsidiarité, i.e que Le conseil municipal d'Adstock doit décider souverainement du développement résidentiel ou récréotouristique de ses quatre pôles, tandis que la MRC intervient uniquement pour des compétences supramunicipales lourdes, comme la gestion régionale des matières résiduelles. Le pouvoir décisionnel doit demeurer entre les mains des élus locaux.



LUDOVIC BEAUREGARD, PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC
Je considère que ce sont d'abord les municipalités et leurs citoyens qui doivent déterminer le modèle de gouvernance qui leur permet d'offrir les meilleurs services à leur population. Je ne crois donc pas aux fusions imposées par Québec. Le Parti libéral veut justement créer un nouveau partenariat avec les municipalités, basé sur davantage d'autonomie, de prévisibilité et une réelle décentralisation, plutôt qu'une approche mur à mur. Mon principe est simple : Québec ne doit pas décider à la place des municipalités. Il doit leur donner les moyens de choisir le modèle qui répond le mieux aux besoins de leurs citoyens.



ROCH GAMACHE, COALITION AVENIR QUÉBEC
Une fusion municipale doit d'abord servir à améliorer les services aux citoyens. Dans un contexte de ressources limitées, la mise en commun permet de renforcer la capacité d'action des municipalités. La mutualisation des équipes, des équipements et des expertises spécialisées permet d'offrir de meilleurs services et d'éviter les doublons. Les MRC doivent agir comme plateformes de coopération entre les municipalités. Elles peuvent regrouper certaines expertises, coordonner les enjeux territoriaux et soutenir les plus petites municipalités, tout en respectant leur autonomie politique. Les citoyens et les municipalités doivent pouvoir compter sur moins d'interlocuteurs. Des responsabilités mieux définies et des services regroupés permettent d'accélérer les projets, de simplifier les démarches et de réduire la bureaucratie. À l'image du gouvernement, nous voulons un milieu municipal plus efficace et centré sur les résultats. Chaque structure doit être évaluée selon sa capacité à améliorer les services, à mieux utiliser les fonds publics et à répondre [...]

Dans un contexte où le coût des infrastructures est de plus en plus élevé, les normes de plus en plus contraignantes, le transfert de responsabilités sans compensation, une bureaucratie qui alourdit les processus et les démarches à l'échelle locale, quelles actions allez-vous entreprendre pour réduire ce fardeau dont les conséquences sont assumées par les mêmes contribuables?



RENAUD LABRECQUE, PARTI CONSERVATEUR DU QUÉBEC
Aujourd'hui, une trop grande partie du coût de nos projets municipaux ne sert même pas à construire l'infrastructure. Elle sert à payer des études, remplir des formulaires, obtenir des autorisations et répondre à des exigences administratives qui s'accumulent. Tout cela coûte de l'argent, mais ne donne aucun service au citoyen. Il faut enlever des étapes et raccourcir les délais. Il faut mettre fin au transfert de responsabilités vers les municipalités sans les ressources financières qui viennent avec. Et il faut parler d'imputabilité. Les municipalités paient des millions de dollars à des firmes et à des professionnels pour produire des plans et devis. Lorsque ces documents comportent des erreurs ou entraînent des problèmes coûteux, il doit y avoir une véritable responsabilité professionnelle et financière. Pour moi, couper dans le gras, ce n'est pas couper dans les services. C'est éliminer la bureaucratie et les dépenses qui n'apportent aucune valeur concrète aux citoyens.



JONATHAN MOREAU, PARTI QUÉBÉCOIS
L'augmentation des responsabilités non financées pèse lourdement sur les budgets municipaux. Le Parti Québécois appliquera le principe d'une compensation financière intégrale pour tout nouveau transfert de compétences provincial. Nous réformerons également les processus ministériels pour réduire la paperasse et les coûts administratifs des petites municipalités. Dans cette optique, le Parti Québécois lancera un vaste chantier visant à réviser la réglementation gouvernementale. Pour avoir moi-même constaté cette lourdeur durant mes années comme maire, ce sera une de mes grandes priorités et j'y travaillerai dès le lendemain des élections si j'ai le privilège d'être choisi comme votre représentant.



LUDOVIC BEAUREGARD, PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC
Les municipalités sont des gouvernements de proximité et il faut arrêter de leur transférer des responsabilités sans leur donner les moyens nécessaires. Notre parti s'engage à faire passer de 4,4 % à 8 % la part du PQI consacrée aux infrastructures municipales. Nous voulons aussi simplifier les quelque 200 programmes existants afin de réduire la bureaucratie. Surtout, nous voulons faire passer la planification de nos infrastructures de 10 à 25 ans. Pour les municipalités, ça signifie davantage de prévisibilité pour planifier leurs investissements et entretenir leurs infrastructures plutôt que de constamment travailler à court terme. Plus de prévisibilité, moins de bureaucratie et davantage de moyens : c'est comme ça qu'on redonne de l'autonomie aux municipalités.



ROCH GAMACHE, COALITION AVENIR QUÉBEC
La multiplication des programmes, avec chacun avec ses propres critères, périodes de dépôt et règles de reddition de comptes crée une lourdeur qui force les municipalités à multiplier les démarches et à recourir à plusieurs programmes pour financer un même projet. On veut s'attaquer au modèle actuel puisqu'il crée des effets pervers. Nous voulons un État plus efficace, plus agile et davantage orienté vers les résultats, particulièrement lorsqu'il s'agit de répondre aux besoins de base comme les infrastructures en eau. Chaque règle, chaque exigence administrative doit être utile et apporter une réelle valeur. Lorsqu'il existe des façons plus simples d'atteindre les mêmes résultats, on doit les considérer. Puisque la plupart des infrastructures en eau ont été construites à la même époque et qu'elles nécessitent des investissements au même moment, cette conjoncture exige que nous regardions constamment comment accélérer la réalisation des projets sur le terrain. Nous annoncerons au cours de [...]

BIBLIOTHÈQUE JEAN-GUY-MAROIS

Mercredi : 18h30 à 19h30
Jeudi : 13h00 à 14h00
Téléphone : 418 422-2131
Courriel : bibliojgmarois@gmail.com
Bibliothèque-Jean-Guy-Marois

SUGGESTIONS
DE LECTURE

LINDA
ROY

MAPLEWOOD (roman)

Chantale D'Amours

Après Amour sans frontières, Chantale D'Amours nous invite à savourer une romance automnale d'une onctueuse et réconfortante douceur. Et à l'instar de notre latté préféré, tous les ingrédients y sont parfaitement dosés. Elle est originaire de la vallée de la Matapédia et œuvre dans le milieu hospitalier en tant qu'inhalothérapeute.

Même si sa ville natale a des allures de carte postale, Charlie n'a pas l'intention d'y remettre les pieds. Elle se voit forcée de rentrer pour prendre soin de sa mère en convalescence. Quand elle franchit la porte du Café-Inn, propriété de Thomas qui est veuf depuis un an et père de deux adolescentes, elle est loin d'imaginer que ce lieu chaleureux deviendra le centre de guérison de son cœur cabossé.



L'ANGE D'AUSCHWITZ (roman)

Ellie Midwood

Auteure traduite dans une vingtaine de langues, Ellie excelle à raconter des histoires dont les échos perdurent au-delà du temps. Ici, elle rend hommage à ces anges gardiens qui, malgré les affres de la guerre, restent persuadés que la lumière triomphe toujours à l'obscurité.

Mars 1942. Trahie par son mari pour ses activités politiques, Orli Reichert est envoyée à l'infirmerie d'Auschwitz au service du tristement célèbre docteur Josef Mengele, surnommé l'Ange de la mort. Entre ses mains, des milliers de détenus sont soumis à des expériences innommables et cruellement tués. Lorsque Mengele exige qu'elle lui fournisse des enfants, elle élabore un plan aussi audacieux que dangereux au péril de sa propre vie.



Capsule santé
AVEC MIREILLE LESSARD

REPAS RÉCONFORTANTS D'AUTOMNE

L'automne s'installe doucement avec ses soirées fraîches et ses couleurs flamboyantes. C'est le moment parfait pour savourer des repas réconfortants mais réconfort ne rime pas nécessairement avec excès ou lourdeur! Il est tout à fait possible de cuisiner des plats riches en saveurs, nourrissants et équilibrés.

Voici 4 idées inspirantes pour vos menus :

Les potages colorés - Mettez à l'honneur la courge musquée, les carottes, les patates douces ou les betteraves. Pour transformer votre potage en repas complet et augmenter sa teneur en protéines, ajoutez-y du tofu ou du yogourt grec. Préparez une grande quantité et congelez-en.

Les mijotés et ragoûts - Profitez des légumes d'automne en les laissant mijoter doucement avec des herbes fraîches (thym, romarin) et des protéines comme le poulet, les lentilles ou les pois chiches. Par exemple, un chili végétarien riche en fibres réchauffera parfaitement vos soirées.

Les classiques revisités - Boostez la valeur nutritive de vos plats réconfortants préférés (pâté chinois, lasagne, macaroni au fromage). Remplacez une partie de la viande par des lentilles pour réduire les gras saturés et augmenter le contenu en fibres, ajoutez des légumes râpés dans vos sauces ou remplacez les purées de pommes de terre par une purée de chou-fleur ou de patate douce.

Les desserts réconfortants - Satisfaites votre dent sucrée avec les fruits de saison comme les pommes et les poires. Par exemple, préparez une compote de pommes rosée maison en conservant la pelure pour faire le plein de vitamines et de fibres.

Manger réconfortant à l'automne, c'est possible sans tomber dans les excès ni la culpabilité. Privilégier des ingrédients frais de saison, jouer avec les épices et revisiter les classiques de façon plus nutritive. Ainsi, vous profiterez pleinement des plaisirs de la table tout en nourrissant votre énergie pour affronter les journées plus courtes.

Source : Source : <https://abccliniquesante.com/nutrition/repas-reconfortants-dautomne/>

254, Chemin Sacré-Cœur Ouest, Adstock, G0N 1S0 - 581 680-0880 - SUIVEZ-NOUS SUR



GYM SCDM



QU'EST-CE QUE LE CCU?

Vous avez peut-être déjà entendu parler du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) sans vraiment savoir ce qui se cache derrière ces trois lettres.

Un comité qui conseille, mais qui ne décide pas

Le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) est un comité statutaire obligatoire à chaque municipalité pour réfléchir aux questions liées à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme. Son rôle principal est d'étudier certaines demandes et certains projets qui nécessitent une analyse plus approfondie, puis de formuler des recommandations au conseil municipal avant qu'une décision soit prise par le conseil municipal.

Pourquoi un CCU?

L'urbanisme ne consiste pas simplement à déterminer où construire une maison ou quelle couleur choisir pour un bâtiment. Les décisions d'aménagement peuvent entraîner des conséquences sur l'apparence d'un secteur, le voisinage, le patrimoine, le développement de la municipalité et la qualité de vie des citoyens.

Le CCU permet donc de prendre un peu de recul et de regarder certains projets sous différents angles. Il contribue notamment à assurer une certaine cohérence dans le développement du territoire et à tenir compte des caractéristiques propres à la municipalité.

Qui siège au CCU?

Le comité est composé de citoyens nommés par la municipalité, auxquels s'ajoutent un représentant ou des ressources de la municipalité selon les besoins. Ces personnes apportent des expériences, des connaissances et des points de vue différents. Leur travail permet d'avoir une réflexion qui ne repose pas uniquement sur l'aspect administratif d'une demande. Les membres doivent toutefois agir dans l'intérêt collectif.

Comment fonctionne une rencontre?

Lorsqu'un dossier est soumis au CCU, les membres prennent connaissance des informations pertinentes et peuvent poser des questions afin de bien comprendre la situation. Les discussions portent notamment sur la réglementation applicable, l'intégration du projet dans son environnement, les impacts possibles sur le voisinage et, lorsque cela s'applique, sur des considérations architecturales ou patrimoniales.

Après discussion, le comité formule une recommandation qui est transmise au conseil municipal, qui demeure l'instance responsable de prendre la décision lorsqu'elle relève de sa compétence.

Derrière une demande de dérogation, une modification à un bâtiment, un projet particulier ou une question d'aménagement, il y a souvent une réflexion plus large : comment permettre le développement tout en préservant la qualité de notre milieu de vie? C'est notamment à cette réflexion que le CCU contribue et joue un rôle important dans la vie municipale.

BREF, le CCU est un comité-conseil qui permet à la municipalité de prendre des décisions d'urbanisme avec davantage de réflexion, de cohérence et de perspective.

La recette du mois

LAPIN À LA MOUTARDE

Source : Les Recettes des Fermières du Québec

INGRÉDIENTS

- 1 lapin de 4 livres
- ¼ de livre de beurre
- 1 tasse de vin blanc sec
- 1 tasse de crème
- 3 c. à table de moutarde préparée
- ¼ de c. à thé de poivre
- Sel

PRÉPARATION

Badigeonner le lapin de moutarde, laisser reposer 24 heures au frais.
Déposer le lapin dans une rôtissoire après l'avoir badigeonné de beurre.
Dorer sous le gril 15 minutes.
Ajouter le vin blanc, couvrir, cuire au four à 350°F, 40 à 50 minutes.
Ajouter la tasse de crème au fond de cuisson, assaisonner au goût.

Bon appétit!



TRUC

Préparer un désodorisant naturel. Les mauvaises odeurs ne s'éliminent pas uniquement à grandes pulvérisations de désodorisant industriel : plusieurs petites astuces existent pour s'en débarrasser. Placer dans la maison des petits bols remplis de lait ou de café moulu (ou de marc de café séché) ou encore de moutarde sèche.

MOT DU CLUB FADOQ ST-DANIEL

CÉLINE LESSARD, PRÉSIDENTE

Voici notre **conseil d'administration** pour l'année 2026/2027 : Céline Lessard/présidente, Yvan Roy/vice-président, Johanne Perreault/secrétaire, Noël Fortin/trésorier, Jean-Claude Perreault, Richard Trépanier et Dany Trépanier, administrateurs.

Activités à venir

Nouveauté : Viactive de 13h30 à 14h30 au sous-sol de l'église St-Daniel

Lundi 28 septembre, nous avons débuté un cours de Viactive (durée environ 1 h). Un programme d'exercices qui permet de bouger de façon sécuritaire, adapté au rythme de chacun, afin de préserver votre santé et votre autonomie. C'est gratuit! Bienvenue à tous! **Exceptionnellement**, les dates pour le mois d'octobre : **mercredi les 7 - 14 et le 21 et lundi le 26 octobre**. Info : Céline 418 422-2979 ou Johanne 418 334-8732.

Retour de nos **après-midis de jeux** au sous-sol de l'église St-Daniel tous les mardis après-midi de 13h00 à 16h00 et ça **dès le mardi 13 octobre**. M. Félicien Chouinard et son épouse Nicole seront là encore cette année pour vous accueillir. Merci beaucoup à vous deux, c'est très apprécié. Venez vous amuser!

Déjeuner amical de l'automne jeudi le 15 octobre dès 9h00 dans la salle arrière du restaurant Victoria de Thetford. Chacun paie son déjeuner. Info : Céline 418 422-2979.

Voyage au Casino : nous organisons un voyage au Casino Wolinak **lundi le 19 octobre**, il reste encore quelques places. Info : Céline 418 422-2979.

Brunch familial organisé par le club FADOQ St-Daniel **dimanche le 25 octobre de 9h00 à 12h00** au sous-sol de l'église de St-Daniel. Notre équipe de bénévoles vous attend en grand nombre et votre présence serait très appréciée. Prix: adultes 15 \$, enfants de 6 à 12 ans 8 \$ et gratuit 5 ans et moins. Bienvenue à tous et au plaisir de vous voir. Info : Céline 418 422-2979.

P.S. Il y aura une messe à notre église à 10h30.

fadoq

MOT DU CLUB FADOQ ST-MÉTHODE

RITA VIGNEAULT, SECRÉTAIRE

Activités à venir :

Lundi les 5-12-19 et 26 octobre 2026 à 13h00 : Cerveaux Actifs à la salle Bernardin-Hamann

Mardi les 6-13-20 et 27 octobre 2026 à 13h30 : Un temps pour soi à la salle Bernardin-Hamann

Mercredi le 14 octobre à 11h30 : dîner jasette au Bistro des Origines

Jeudi les 1^{er}-8-15-22 et 29 octobre 2026 à 9h00 : Viactive au gymnase du complexe sportif

Mercredi le 21 octobre 2026 à 13h00 : après-midi de jeux à la salle Bernardin-Hamann

Vendredi le 30 octobre 2026 à 8h30 : tournoi de baseball-poches au gymnase du complexe sportif

Depuis septembre, nos cours **Cerveaux actifs** sont repris mais il n'est pas trop tard pour vous joindre au groupe. L'inscription est de 30 \$ pour 12 semaines. Info : Rita Vigneault au 418 422-2067 ou par courriel à : ritavigneault@hotmail.com.

Le cours de **Viative** est recommencé mais vous pouvez vous joindre au groupe quand vous voulez, simplement vous rendre au gymnase du complexe sportif le jeudi à 9h00. C'est ouvert à tous et c'est gratuit!

Aussi **Un temps pour soi** tous les mardis de 13h30 à 15h30. Vous pouvez rejoindre le groupe dès maintenant et c'est aussi gratuit!

Si vous avez des suggestions pour d'autres activités ou informations à demander, n'hésitez pas à communiquer avec **Rosianne Perreault 418 422-2974**. Les membres du bureau de direction sont attentifs à toutes vos suggestions et commentaires pour rendre votre club plus dynamique.

Nous sommes 271 membres présentement. C'est à 50 ans qu'on peut prendre notre carte FADOQ et profiter de tous ses avantages. La carte de membre est à 30 \$ pour un an et 55 \$ pour 2 ans. Bienvenue à tous! Merci de nous aider à revitaliser notre club, vous êtes essentiels!

Bon anniversaire à tous les célébrants
d'octobre ! Que vos journées
soient remplies de bonheur et de réussite !

SOLUTION

MOTS CROISÉS PAGE 22

SOLUTION

CHARIVARI EN MOUVEMENT

SPORT

PLAISIR

MUSCLE

CONDITIONNEMENT

SOMMEIL

MARCHE

CARDIOVASCULAIRE

JEUX

POIDS

RELAXATION

Actualité

HOMMAGE À UNE GRANDE DAME

RITA VIGNEAULT

Samedi le 5 septembre 2026, nous avons dit au revoir à une grande dame qui a illuminé notre communauté pendant plus d'un siècle. Âgée de 102 ans et 5 mois, Mme Claire-Hélène Bolduc nous laisse un héritage de sagesse, de bonté et surtout son esprit d'équipe. Elle était l'une des fondatrices du Cercle de Fermières de St-Méthode et elle y est demeurée membre jusqu'à la fin.

Elle maîtrisait les arts textiles au métier : des catalognes, des nappes et des essuie-vaisselle, ainsi que des bas, des mitaines et des trousseaux de bébés au tricot. Elle en a fait pour



tous ses enfants et petits-enfants même les futurs bébés. En cuisine, elle était aussi un super cordon bleu. Son fabuleux pain noir a même gagné le premier prix au Cercle de Fermières du Québec.

Tout au long de sa vie, elle a su inspirer ceux qui l'entouraient par sa gentillesse et sa force tranquille. Toujours prête à écouter, à partager une histoire ou un conseil, elle a marqué plusieurs générations.

Nous nous souviendrons d'elle non seulement pour son long parcours, mais surtout pour la chaleur humaine qu'elle a su transmettre. Son esprit vif et son cœur généreux resteront à jamais dans nos cœurs. Merci à toi Claire pour avoir enrichi nos vies. Ton souvenir demeure une lumière qui continuera de nous guider.

RÉCOLTES

Marie-RaConte
mcp20102010@hotmail.fr

Le foin sec est rangé
Les roulottes remisées
Je sens octobre
Qui glisse sous la porte
L'automne s'installe déjà
M'annonce grand-maman Victoria

On visite le jardin
Panier à la main
Tirons du sol les betteraves
Déterrions les patates
Arrachons la rhubarbe
Ramassons les tomates
Quoi d'autre Mamie?

Il faut extraire les carottes
Retirez les poivrons
Déraciner les échalotes
Arroser les potirons
Casser les épis de maïs
Merci ma belle Alice

N'oublions pas de couper les choux verts
Cueillir les courgettes
Avant que la terre gèle au frette
Il y a tant à faire
Tout entrer dans la maison
Entreposer à l'abri de la lumière
Garde-manger pour les longs hivers

Revisitons nos classiques
D'une façon poétique
Ne copiez point la cigale insouciant
Faites comme la fourmi prévoyante
Célébrons la moisson
Partageons nos provisions
Joyeux temps des récoltes
Aux gens d'Adstock



L'HIVER APPROCHE : VOTRE PROPRIÉTÉ EST-ELLE PRÊTE?

Avant que les premières accumulations de neige s'installent, quelques vérifications autour de votre propriété peuvent faire toute la différence. En préparant dès maintenant vos installations, vous contribuez à faciliter les opérations de déneigement, à prévenir les dommages et à maintenir des déplacements sécuritaires tout au long de l'hiver.

Faites le tour de votre propriété

Votre boîte aux lettres est-elle suffisamment solide et bien protégée? Vos arbustes, clôtures ou autres aménagements sont-ils situés près de la route? L'automne est le bon moment pour vérifier vos installations et, au besoin, les protéger ou les identifier afin qu'elles demeurent visibles une fois la neige au sol.

Rappelons que les boîtes aux lettres sont tolérées dans l'emprise de la route, mais que la Municipalité ne peut être tenue responsable de tout dommage (à moins de deux mètres de la ligne de rue) pouvant survenir lors du déneigement. Il en va de même pour les haies, arbres, arbustes, clôtures et autres aménagements.

Abri d'auto temporaire : installation permise dès le 1^{er} octobre

Rappelons que les abris d'auto temporaires peuvent être installés du 1^{er} octobre au 30 avril inclusivement sur le territoire d'Adstock. Avant de procéder à l'installation, assurez-vous que votre abri est positionné de façon à respecter la réglementation municipale et à ne pas nuire à la visibilité ni aux opérations de déneigement. Au printemps, la toile et la structure devront être entièrement retirées au plus tard le 30 avril.

Merci de respecter cette période afin de contribuer à la sécurité et au bon déroulement des opérations hivernales.

Où mettre la neige?

Lors du déneigement de votre entrée, assurez-vous de

conserver la neige sur votre propriété. Il est interdit de la pousser ou de la déposer dans la rue, sur la voie publique, sur une propriété voisine ou dans un cours d'eau : une infraction peut entraîner une amende de 200 \$, plus les frais.

De son côté, la Municipalité est autorisée, en vertu de la Loi sur les compétences municipales, à projeter la neige provenant de la voie publique sur les terrains privés adjacents lors de ses opérations.

Votre numéro civique doit rester visible

Avant l'hiver, vérifiez également que votre numéro civique soit facilement repérable depuis la rue. Taillez les branches qui pourraient le cacher et assurez-vous qu'il demeurera visible malgré les accumulations de neige.

En situation d'urgence, quelques secondes peuvent être précieuses. Une adresse clairement visible facilite le travail des pompiers, ambulanciers et autres services d'urgence.

Chauffage au bois : pensez aussi à votre cheminée

Le retour du temps froid signifie également la reprise du chauffage au bois pour plusieurs résidences. Avant d'utiliser régulièrement votre foyer ou votre poêle, assurez-vous que votre cheminée est en bon état et qu'elle a été ramonée. L'accumulation de crésote dans le conduit augmente les risques de feu de cheminée. Un entretien régulier contribue à réduire ce risque et à assurer le bon fonctionnement de votre installation.

Profitez donc de l'automne pour faire inspecter et ramoner votre cheminée, au besoin par un professionnel qualifié.

Quelques gestes posés avant l'arrivée de la neige peuvent éviter bien des désagréments une fois l'hiver installé. Merci de votre collaboration et bonne préparation!



LECTURE DES COMPTEURS D'EAU

L'attention des utilisateurs du réseau d'aqueduc du secteur Saint-Méthode et du lac Jolicoeur

An début du mois d'octobre, la Municipalité procédera à la lecture des compteurs d'eau. Un employé de la Municipalité passera dans tous les bâtiments, résidences, commerces et autres établissements connectés au réseau d'aqueduc public du secteur Saint-Méthode et du lac Jolicoeur pour relever les lectures des compteurs d'eau.



LE CONSEIL EN BREF OCTOBRE 2026

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RES-SOURCES HUMAINES

- Adoption du règlement 325-26, qui établit des mécanismes permettant de payer le droit de mutation en plusieurs versements dans certaines zones du territoire.
- Un avis de motion et un dépôt, ont été donnés pour le règlement 327-26, qui vise à modifier le règlement 2020-RM-SQ-4 concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec.
- Renouvellement pour l'année 2027 du contrat avec Services sanitaires Denis Fortier pour la collecte des matières résiduelles.
- Le conseil autorise l'achat de cinq billets à 150 \$ chacun afin de participer au Gala Zénith.
- Le conseil a autorisé l'annulation de la facture 9821 ainsi que des intérêts associés.

- Renouvellement du contrat d'assurance collective des employés municipaux avec Desjardins Sécurité financière pour la période du 1^{er} octobre 2026 au 30 septembre 2027.
- Embauche de Frank Leclerc à titre de préposé-opérateur aux services généraux régulier à temps complet.

- Démission d'Emmanuel Leclerc, technicien à l'entretien et à la maintenance, et remerciements pour les services rendus.

- Affichage de deux postes à temps complet : préposé à l'entretien général et technicien à l'entretien et à la maintenance.

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

- Dérogation mineure - 7401, chemin J.-E.-Fortin : le conseil a autorisé un seul abri d'auto attenant au garage, sous réserve du dépôt d'un plan détaillé conforme à la réglementation.

- PIIA : lot 6 637 736 – chemin du Versant : approuvé concernant un projet de déboisement et de construction d'un hôtel sur le lot situé à l'intersection de la route du Mont-Adstock et du chemin du Versant.

- PIIA approuvés pour trois propriétés : 3503, rang de la Chapelle; 1070, route du Lac-du-Huit; 1112, route du Lac-du-Huit.

- Renouvellement de l'adhésion (25 \$) à l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière pour 2026-2027.

- Délégation donnée à Véronique Roy, chargée de projets en ingénierie, pour siéger au conseil d'administration de la Fédération québécoise de défense des lacs et cours d'eau.

- Un pouvoir d'inspection est délégué à François Perron afin de permettre la réalisation des inspections nécessaires sur les propriétés privées dans le cadre de la caractérisation des bandes riveraines du Grand lac Saint-François.

Rendez-vous **municipal**

INFRASTRUCTURES MUNICIPALES ET TRAVAUX PUBLICS

- Autorisation d'achat d'un équipement complémentaire pour l'appareil de levage du garage municipal au coût de 14 085 \$.
- Un mandat de 58 010 \$ est accordé à WSP Canada pour réaliser l'étude relativement à la mise à niveau de la station de traitement des eaux usées de Saint-Méthode.
- Le contrat de fourniture et de livraison de sel de déglacage pour l'hiver 2026-2027 est accordé à Sel Warwick au prix de 113 \$ la tonne.

- Dépôt d'une demande d'aide financière au PAVL – volet soutien pour des travaux admissibles sur le réseau routier municipal.

- Autorisation d'un premier paiement de 232 779 \$ à Constructions de l'Amiante pour le projet de réfection de la chaussée de la rue Réjean et du branchement de la rue Fortin Nord.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Contrat est accordé à S-EAU-S Fuites d'un montant maximal de 15 000 \$ pour l'entretien préventif de 14 bornes d'incendie.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- Mandat de 1 900 \$ est accordé à Ecce Terra pour réaliser les levés topographiques nécessaires à la préparation de nouvelles infrastructures de loisirs à court terme à l'entrée du village de Saint-Méthode.

- Une aide financière de 2 500 \$ est accordée au Club Chasse et Pêche Saint-Méthode-Saint-Daniel pour contribuer aux travaux de réfection de la galerie et de la toiture du chalet.

- Le conseil autorise une aide financière aux Association des propriétaires riverains du lac Bolduc et Association des riverains du lac Jolicoeur correspondant au montant de la taxe foncière, et ce, jusqu'à nouvel ordre.



PROJET DE RÈGLEMENT – AMENDEMENT AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE : le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 19 janvier 2026, le projet de règlement numéro 321-26-1 modifiant le règlement numéro 321-26 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux a été présenté et déposé.

Conformément aux exigences de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, ledit projet de règlement a comme objectif de mettre à jour le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux selon les dispositions des lois en vigueur. La modification au Code a pour objet d'ajouter les règles de conduites suivantes :

- il est interdit à tout membre de se comporter de façon irrespectueuse envers les autres membres du conseil municipal, les employés municipaux ou les citoyens par l'emploi, notamment, de paroles, d'écrits ou de gestes vexatoires, dénigrants ou intimidants ou de toute forme d'incivilité de nature vexatoire;
- il est interdit à tout membre d'avoir une conduite portant atteinte à l'honneur et à la dignité de la fonction d' élu.

Le Conseil municipal prévoit adopter le règlement en question à la séance ordinaire du 13 octobre à 19 h 30 qui se tiendra au Centre intergénérationnel. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau du soussigné (35, rue Principale Ouest, Adstock) et ce, pendant les heures normales d'ouverture du bureau. Vous pouvez également consulter ce règlement en tout temps en vous rendant à la section appropriée sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.adstock.ca.

Donné à Adstock, ce 16 septembre 2026.

Le directeur général, Jérôme Grondin



EXCAVATION RODRIGUE
RÉQ: 2323-9106-76

Julien Paquet
418 334.7401
j.paquet@excavationrodrigue.ca

Samuel Francoeur
418 334.4317
s.francoeur@excavationrodrigue.ca

45, Notre-Dame Sud, Adstock (Qc) G0N 1S0

DEMANDE DE CONFORMITÉ À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE : lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenu le 14 septembre 2026, le conseil de la Municipalité d'Adstock a adopté les règlements suivants :

- Règlement numéro 298-24-1 modifiant le Règlement du plan d'urbanisme numéro 298-24;
- Règlement numéro 299-24-9 modifiant le Règlement d'urbanisme numéro 299-24.

Toute personne habile à voter du territoire de la municipalité peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité du Règlement d'urbanisme numéro 299-24-9 au Règlement du plan d'urbanisme numéro 298-24. Cette demande doit être transmise à la Commission au plus tard dans les 30 jours suivant la publication du présent avis par les moyens suivants :

- par courriel : secretariat@cmq.gouv.qc.ca
- par courrier : Commission municipale du Québec, 10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, Mezzanine, aile Chauveau, Québec (Qc), G1R 4J3

Si la Commission reçoit une telle demande d'au moins 5 personnes habiles à voter du territoire de la municipalité, celle-ci doit donner son avis dans les 60 jours qui suivent l'expiration du délai prévu.

Les règlements sont disponibles sur le site Internet à la page Règlements municipaux accessible à partir de l'onglet Services aux citoyens.

Donné à Adstock, ce 16 septembre 2026.

Le directeur général, Jérôme Grondin

Forfait Renaud Doyon

Déneigement à contrat ou à la fois

418 422-2143 Cell: 418 333-0106

Laissez un message

382, 10^e rang, Adstock (Québec), G0N 1S0

Christine Talbot
notaire inc.

Cessionnaire du greffe des notaires :
M^{re} DENIS BÉLANGER • M^{re} ANDRÉ AUCLAIR • M^{re} GILBERT LACROIX

560, 8^e rue Est, La Guadeloupe, Québec G0M 1G0
5, rue Principale Ouest, Adstock, Québec G0N 1S0
Tél. : 418.459.6438 | Téléc. : 418.459.6439
christine.talbot@notarius.net

Déjeuner BÉNÉFICE
au profit du **l'Intercom**
Centre de stimulation de Thetford

Un déjeuner qui fait du bien... à toute une communauté!

Bon appétit pour la cause!

Le Centre de stimulation l'Intercom de Thetford est un organisme à but non lucratif qui offre des services spécialisés aux enfants de 0 à 6 ans, qu'ils aient ou non un diagnostic.

Président d'honneur **Sébastien Acteau**
Propriétaire de **BERCOMAC**

Une petite action pour de grands possibles!

Tarifs

15 \$ Adultes	10 \$ 5 à 10 ans	Gratuit 4 ans et moins
---------------	------------------	------------------------

Ensemble pour leur avenir!

Chaque déjeuner servi est un petit geste qui peut faire une grande différence.

Dimanche 25 octobre 2026 de 8 h à 13 h

Complexe sportif Mariette-Faucher Adstock

ADSTOCK

VOTRE ÉVÉNEMENT
Prend de la hauteur!

Location de salle | Resto-Pub



Mariage et graduation



Groupes et événements corporatifs



Menu personnalisé

418 422-2242 evenements@montadstock.ca

SURPLUS DE PAINS

14, rue Principale Est Adstock (Québec) G0N 1S0
1 800 463-6317 (poste : 2641)
www.boulangeriesmethode.com

10^e anniversaire
C.P.S. des Appalaches

AU-DELÀ MASQUES

SOUPER-BÉNÉFICE 2026

SAMEDI 7 NOVEMBRE 2026
Cocktail des 17h | Souper et soirée des 18h 30

AU MONT ADSTOCK
21, route du Mont Adstock, Adstock (QC) G0N 1S0

Sous la présidence d'honneur
DE LA FAMILLE VINCENT

Une collaboration de Claude Trépanier

HORIZONTALEMENT

- Empailleur
- La dulcinée de Popeye — Entraîné par le vent
- Se disait pour aujourd'hui — Voie d'autoroute
- Seul en son genre — Demi-mouche africaine
- Homo et hétéro — Indispensable — Ren-
dez-vous
- Ceinture de bois — Règle double — Sur
l'oreiller
- Maître de l'arraché et de l'épaulé-jeté
- Tour, plaisanterie — Ce qui se faisait autrefois
- Le mauvais porte malheur — Forum grec
- Ingurgité — Conterais
- Ragoût de lapin — Avec tact et délicatesse
- Appréciee — Arrivée parmi nous

VERTICALEMENT

- Tumulte, charivari — Beaucoup
- Se posera sur la Lune — Prêter l'oreille
- IV + IX — A des oreilles pointues — En janvier
- Quatre — Personnes aux goûts démodés
- Amorce — Fracassé
- Mercenaire allemand
- Crie à la manière du cerf — Maillot de danse
- Masse de terre compacte — Oiseau des villes
- Turquoises — Hypothèse
- Sifflerai — Non recommandé au volant
- Homme quelconque (Un) — Delayait
- Fortement agitées — Aride

CHARIVARI EN MOUVEMENT

Une collaboration de Suzanne Paré

EN LIEN AVEC LE BIEN-ÊTRE

- rpsto _____
- piasirl _____
- ulemcs _____
- nioteinmndtneco _____
- oimesml _____
- earcmh _____
- iuearslicrdvaoac _____
- ujex _____
- dosip _____
- aolirtexan _____

Petites annonces



INVITATION

Comme par les années pas-
sées, M. Jean-François Na-
deau, résidant au 40, rue
Lachance au lac Jolicoeur invite les
petits et les grands à venir visiter
sa maison décorée pour la fête de
l'Halloween.

Il y aura encore beaucoup de dé-
corations extérieures ainsi que sa
collection de citrouilles décora-
tives (environ 60 cette année). Que ce soit pour venir ramas-
ser des friandises ou simplement pour venir faire un tour
avec vos enfants afin de l'encourager à continuer à décorer
pour les années futures.

Pour ceux qui seraient intéressés à venir admirer les ci-
trouilles, sachez qu'elles seront allumées chaque soir à par-
tir du samedi **17 octobre jusqu'au dimanche 1^{er} no-
vembre**, beau temps mauvais temps.

Il vous attend en grand nombre et espère de voir beau-
coup de monde!



ÉCOCENTRE

178, rue Fortin Nord (parc industriel de Saint-Méthode)

L'Écocentre est ouvert le jeudi (16h00 à 20h00) et le samedi
(8h00 à 14h00) (jusqu' au 31 octobre 2026)

Assemblée générale annuelle de la Coopérative multiservices
de Sacré-Cœur-de-Marie le 25 novembre à 19h00 à la salle mul-
tifonctionnelle de Sacré-Cœur-de-Marie.

Prix de présence. Bienvenue à tous! Ginette Gravel

Service d'accompagnement-transport à St-Méthode pour des
raisons médicales (65 ans +). Info: Madeleine Nadeau 418 422-
5704.

Les Oeuvres communautaires (Comptoir familial) de St-Mé-
thode organisent leur grande vente de SAC VERT jeudi le 22
octobre de 9h00 à 20h00. Vous remplissez le sac qu'on vous
remet à l'entrée au coût de 7 \$ seulement. Bienvenue à tous!

Lot simple au cimetière St-Méthode à vendre pour 1 cercueil et
4 urnes ou 10 urnes sans cercueil. Terrain sans pierre dessus.
Prix demandé 750 \$ (valeur de 1 200 \$). Entretien payé jusqu'en
2053.

Info : 514 835-0917.

Service de popote roulante à St-Méthode 2 fois/semaine
(mardi et jeudi).

Info: Rita Grenier 418 422-2455.



DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
				 1	 2	 3
 4	 5	6	 7	 8	 9	 10
 11	 12	 13	 14	 15	16	 17
18	 19	 20	 21	 22	23	 24
25	 26	 27	 28	 29	30	 31

LÉGENDE

 Récupération
  Ordures
  Bibliothèque
  CORA
  FADOQ
  Activités précisées au bas de la grille
  Jeux St-Daniel à 13h00
  Conseil municipal
  Fermières SCDM

ABRIS D'HIVER permis du 1^{er} octobre au 30 avril

- 7 [Mercredi] 18h45 : CORA : conférence Les Oiseaux du Mexique par Anne-Marie Galand. Jus et café seront servis, apportez votre tasse. Salle 125 de la Maison de la culture.
- 12 [Lundi] Congé de l'Action de grâce
- 13 [Mardi] 9h00 : ouverture de la patinoire Bercomac
19h30 : conseil municipal au Centre intergénérationnel (SCDM)
- 14 [Mercredi] 11h30 : dîner jasette de la FADOQ St-Méthode au Bistro des Origines
- 15 [Jeudi] 9h00 : Déjeuner amical de la FADOQ St-Daniel au restaurant Victoria de Thetford
- 17 [Samedi] 9h00 : CORA : nettoyage des nichoirs au parc du lac Aylmer (marais Maskinongé). Rendez-vous à l'entrée du marais. Responsables : Alain Blanchette 418 334-0538 et Jean-Yves Labbé 418 338-2247.
- 21 [Mercredi] 13h00 : après-midi de jeux de la FADOQ St-Méthode à la salle Bernardin-Hamann
- 22 [Jeudi] 9h00-20h00 : grande vente de SAC VERT des Oeuvres communautaires (comptoir familial) de St-Méthode.
Gala Distinction & Reconnaissance

- 24 [Samedi] CORA : 8h00 : Le Sentier des Mineurs et l'étang dé-puration de East Broughton. Rendez-vous à l'entrée. Responsable Christine Bolduc 418 334-0538.
- 25 [Dimanche]
8h00-13h00: Déjeuner bénéfice de l'Intercom au complexe sportif
9h00 : Brunch familial organisé par la FADOQ St-Daniel au sous-sol de l'église St-Daniel.
- 27 [Mardi] 19h00 : l'Association d'horticulture de Thetford Mines présente une conférence intitulée Jardins nourriciers et trésors sauvages de nos boisés par Théo Pernet, Thé O'Naturel, au local 125 de la Maison de la culture de Thetford Mines. Coût pour les non-membres : 7 \$. Info : Paule Bizier, présidente 418 338-5357.
Comité consultatif en urbanisme (CCU)
- 30 [Vendredi] 8h30 : tournoi de baseball-poches au gymnase du complexe sportif
- 31 *Heureuse Halloween!*
[Samedi] CORA : 13h00 : Réservoir Beaudet, Victoriaville. Rendez-vous au stationnement no 5 des Galeries des Appalaches ou à 14h00 au réservoir. Souper libre à la Fromagerie Victoria. Responsable : Jean-Yves Labbé 418 338-2247.